

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 72 (1992)
Heft: 3

Artikel: La France, terre d'accueil des investissements étrangers
Autor: Fagot, Eric / Schutz, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La France, terre d'accueil des investissements étrangers

HARMONISER LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS
FRANÇAISES

Eric Fagot et Bertrand Schutz, responsables du bureau Invest in France Agency de Zurich

L'Europe des régions est en cours de formation, mais la France et la Suisse n'ont pas attendu la ratification du traité de Maastricht pour engager une collaboration plus étroite entre régions frontalières. Les exemples de la Regio Basiliensis, de l'Arc jurassien et de la région lémanique décrits dans ce numéro sont représentatifs de ce que l'Europe de demain devrait faciliter. Cependant, cette nouvelle organisation européenne ne nuira pas aux "particularismes nationaux", comme certains détracteurs du traité de Maastricht voulaient nous le faire croire. La Suisse et la France continueront encore longtemps à avoir leur identité propre, mais les échanges économiques, politiques et culturels vont pouvoir s'intensifier avec l'avènement de l'EEE et de la CE.

Dans le cadre de ces rapprochements européens, la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) a récemment ouvert une agence IFA en Suisse.

IFA (Invest in France Agency) est l'appellation donnée aux bureaux étrangers de la DATAR, service interministériel français chargé de concevoir, de coordonner et d'harmoniser le développement économique des régions françaises. A l'origine, la DATAR a été créée en 1963 par le Général de Gaulle pour contrebalancer l'influence de Paris, jugée excessive par rapport aux autres régions désignées alors comme le "désert français". L'intérêt de la DATAR pour les investisseurs étrangers est la conséquence logique de cette vocation initiale ; il est nécessaire de faire venir des investissements et de créer des emplois sur l'ensemble du territoire français. Lorsque nous présentons notre activité, nous nous plaisons souvent à dire que la Suisse n'aurait pas besoin de DATAR, car la répartition de l'emploi y est meilleure ; chaque village possède une ou deux usines qui permettent aux habitants de trouver du travail près de leur domicile. En France ce n'est pas le cas !

Par l'intermédiaire des bureaux étrangers, la DATAR est présente sur trois continents. Curieusement, il existait des implantations aux Etats-Unis (4 bureaux), en Asie (4 bureaux) et en Scandinavie (1 bureau), alors qu'en Europe, seules les implantations de Londres et Francfort avaient été créées au début des années 1970. En novembre 1990, il a été décidé de fonder un véritable réseau européen et c'est ainsi que les bureaux de Bruxelles, Amsterdam, Milan, Madrid et Zurich ont vu le jour.

Le bureau de Zurich est situé au Zeltweg 48 et a été inauguré le 15 octobre dernier. Son rôle consiste à couvrir l'ensemble du territoire suisse, dans le but de contacter les investisseurs potentiellement intéressés par la France. C'est une antenne du réseau d'accueil des investisseurs étrangers en France articulé autour des agences de développement des collectivités locales françaises qui connaissent parfaitement leurs zones

	Investissements français en Suisse	Investissements suisses en France
1988	3,70	2,90
1989	3,20	4,00
1990	3,60	2,30
1991	2,20	2,80
Total	12,70	12,00
	Source : «Les notes bleues» Avril 1992	En milliards de FF

Pays	coût du travail par heure (en DM)	dont salaires	dont charges
Allemagne	40,48	21,73	18,75
Suisse	38,83	25,75	13,08
Italie	32,38	15,80	16,58
Pays-Bas	32,12	17,70	14,42
Belgique	31,72	17,10	14,42
Danemark	31,22	25,20	6,02
Luxembourg	30,12	20,15	9,97
Canada	29,66	21,80	7,66
Japon	29,63	22,57	7,06
France	26,73	14,09	12,64
Etats-Unis	25,57	18,56	7,01
Grande-Bretagne	22,76	15,92	6,84
Espagne	22,50	13,89	8,61
Irlande	21,66	15,09	6,57
Grèce	11,14	6,77	4,37

Source : Institut der deutschen Wirtschaft-W Trends 1992/01.

géographiques respectives. Il faut donc réellement considérer ce bureau de Zurich comme un avant-poste des régions françaises.

PROSPECTER ET INFORMER

Chaque bureau IFA a pour mission, sur l'espace géographique qui lui est confié, de détecter l'existence de projets industriels internationaux, qu'il s'agisse de création ex nihilo, d'extension ou de recherche de partenariat, et d'accompagner ces projets dans toutes les phases de leur maturation jusqu'à leur réalisation. L'une des raisons fondamentales qui a contribué à la création de ces antennes à l'étranger, est le constat fait depuis plusieurs années de l'aspect

très mobile de ces projets internationaux. Il fallait donc, dans une situation de concurrence, se donner les moyens d'agir vite et efficacement tout au début du processus de réflexion des entreprises. Une présence sur le terrain, une grande mobilité et une action concertée à tous les niveaux permettent aujourd'hui de répondre à cette exigence et de faire ressortir le site France comme terre d'accueil potentielle.

Un autre aspect de la mission des bureaux consiste à instaurer des relations suivies d'informations et d'échanges avec le tissu industriel mais également avec les divers intermédiaires et prescripteurs tels que les banques, les cabinets d'avocats ou de conseils, dans le but de mieux faire

connaître la France et ses atouts en transmettant une image positive et dynamique.

Finalement, il faut également signaler l'aspect protecteur de notre activité. En effet, nous agissons comme un interlocuteur unique afin d'éviter la multiplicité des contacts, notamment lors des propositions de sites et des programmes de déplacement dans les régions.

Pour la Suisse par exemple, nous présentons les avantages d'un vaste pays, en plein cœur de la CE, pouvant devenir un tremplin efficace pour les entreprises suisses qui souhaitent s'attaquer aux marchés de l'ensemble de la CE. La position centrale du territoire français est favorable. De plus, certains avantages existent, liés entre autres à la structure des comptes d'exploitation des entreprises - coûts salariaux moins élevés en France (cf. tableau ci-contre) par exemple -. Une analyse par secteur, sur ces avantages dus aux dispositifs fiscaux, aux exonérations, aux subventions et aides diverses... peut être effectuée. Sans entrer dans les détails, nous éditons toute une série de brochures mises à disposition des personnes intéressées. Ces renseignements sont communiqués gratuitement et de façon confidentielle, tout comme l'ensemble des prestations du bureau. Le réseau IFA est un service public du gouvernements français et n'a donc pas de démarche commerciale.

Aujourd'hui, une récente étude de la DATAR, que nous publierons dans un prochain numéro de cette revue, montre que plus de 50 % des investissements industriels suisses réalisés en France sont localisés dans les trois régions frontalières. Ces investissements représentent plus de 22 000 emplois répartis dans 170 unités de production. Notre action consiste à intensifier les investissements dans ces régions mais aussi à présenter aux investisseurs suisses tous les avantages des autres départements afin d'harmoniser le développement économique régional. L'aménagement du territoire est une notion bien française, elle devrait bientôt devenir européenne. ■